

3.2 Catalogue d'objets

DOC_URBA	Cette classe d'objets concerne les PLU, PLUi, cartes Communales, PSMV
Synonymes	Document d'urbanisme
Définition	Un document d'urbanisme est le résultat d'une procédure de planification urbaine sur un territoire donné. Cette classe d'objets gère comme une suite ordonnée les documents d'urbanisme en projet ou ayant été approuvés. Elle regroupe aussi bien les plans locaux d'urbanisme, les plans d'occupation des sols, les PSMV que les cartes communales existant sous forme de données géographiques numériques.
Regroupement	Plan local d'urbanisme, carte communale, plan de sauvegarde et de mise en valeur
Critères de sélection	Tout document de planification communal ou intercommunal en cours d'élaboration, opposable ou annulé fait partie de cette classe d'objets dès lors que ces pièces constituantes existent sous forme de données géographiques numériques.
Primitive graphique	Classe d'objets non géométrique
Modélisation géométrique	Sans objet
Contraintes	A chaque nouvelle version d'un document d'urbanisme correspond un objet de la classe. Les objets correspondant aux documents numériques qui ne sont plus opposables ou valides sont à conserver avec un état « annulé » ou « remplacé » et une date de fin de validité renseignée.
Remarques	<p>Cette classe d'objets générique est aussi utilisée pour la modélisation des cartes communales.</p> <p>Pour une commune ou une intercommunalité, un seul DocumentUrba présente en général la propriété ETAT = "Opposable", à l'exception :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des secteurs déjà couverts par un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur. - des cas où plusieurs PLU sont en vigueur au sein d'un même périmètre intercommunal (cf §2.1 : étendue géographique des PLUi)

Nom de la table : <INSEE ou SIREN>_DOC_URBA_<DATAPPRO>			Géométrie : aucune	
Table décrivant le document d'urbanisme				
Attribut	Définition	Occurrences	Type	Contraintes sur l'attribut
IDURBA	Identifiant du document d'urbanisme Constitue une clé externe dans les autres tables du lot de données	Ex : 44712_PLU_20041103 Ex : 244400189_PLUI_20111215 Ex : 123456789_PLUI_20170915_A Ex : 123456789_PLUI_20170506_B	C30	Format : <INSEE/SIREN>_<TYPEDOC>_<DATAPPRO>{_CodeDU} cf. §4.3 Valeur vide interdite
TYPEDOC	Type du document d'urbanisme	Énumération DocumentUrbaType	C4	Valeur vide interdite
ETAT	Forme du document au regard de sa procédure ou de son annulation contentieuse.	Énumération EtatDocumentType	C2	Valeur vide interdite
NOMPROC	Nom de la dernière procédure (ou de la plus importante dans le cas de plusieurs procédures le même jour)	Énumération ProcEDUREUrbaType	C10	Valeur vide autorisée
DATAPPRO	Date d'approbation de la dernière procédure administrative ayant fait évoluer le document d'urbanisme. Cette date correspond à la date d'approbation du document intervenue suite à une procédure de révision, d'élaboration, de modification, de mise à jour ou de mise en compatibilité (et même si elle ne concerne que la partie écrite du règlement). Dans le cas d'un PSMV cette date correspond à celle de l'arrêté préfectoral.		C8	Valeur vide interdite si l'état du document vaut 'Opposable' Valeur '00000000' pour un document d'urbanisme en cours de procédure
DATEFIN	Date de fin de validité du document. Si le document est remplacé, cette date correspond à la date d'approbation du document qui le remplace. Si le document est annulé, cette date correspond à la date d'annulation du document.		C8	Valeur vide interdite si l'état du document vaut 04 'Annulé' ou 05 'Remplacé'
SIREN	Numéro SIREN de l'intercommunalité autorité compétente du document d'urbanisme		C9	Valeur vide si l'autorité publique ayant approuvé le document n'est pas une intercommunalité
NOMREG	Nom ou référence du fichier contenant le règlement du document d'urbanisme		C80	Les noms des fichiers respectent une convention de nommage valeur vide interdite (sauf si URLREG est renseigné)
URLREG	Lien d'accès au fichier du règlement intégral sous forme numérique		C254	Hyperlien valeur vide possible
NOMPLAN	Nom ou référence du fichier du plan origine scanné ou d'une archive zip regroupant les plans scannés. Il s'agit du plan sur lequel figure le tampon juridique.		C80	Les noms des fichiers respectent une convention de nommage valeur vide autorisée
URLPLAN	Lien d'accès au fichier du plan scanné, ou d'une archive zip regroupant les plans scannés		C254	Hyperlien valeur vide autorisée
URLPE	Lien d'accès à l'archive zip comprenant l'ensemble des pièces écrites		C254	Hyperlien valeur vide autorisée
SITWEB	Page web du service de consultation du PLU offert par la collectivité locale		C254	La valeur vide signifie que le document n'est pas accessible sur internet ou que son adresse n'est pas connue.
TYPREF	Référentiel cadastral utilisé lors de la numérisation des documents graphiques	Énumération ReferentielSaisieType	C2	La valeur vide signifie que le référentiel de saisie n'est pas connu ou n'a pas pu être identifié
DATEREF	Date d'actualité ou de mise à jour du référentiel cadastral utilisé		C8	Valeur vide interdite format cf. §4.3

Nom de la table : <INSEE ou SIREN>_DOC_URBA_COM_<DATAPPRO>			Géométrie : aucune	
Table associant le document d'urbanisme aux communes auxquelles il s'applique. Elle dresse la liste des communes couvertes par le document d'urbanisme opposable. Elle contient autant de lignes que de communes auxquelles s'applique le document d'urbanisme.			Cardinalité : 1..N (un à plusieurs)	
Attribut	Définition	Type	Contraintes sur l'attribut	
IDURBA	Identifiant du document d'urbanisme (cf table DOC_URBA)	C30	Valeur vide interdite	
INSEE	Code INSEE de la commune sur laquelle il s'applique	C5	Valeur vide interdite	

3.3 Description des types énumérés – Millésime 2017-12

Type énuméré : <DocumentUrbaType>	
Définition	Type de document d'urbanisme
Code	Définition
PLU	Le document d'urbanisme est un plan local d'urbanisme
PLUI	Le document d'urbanisme est un plan local d'urbanisme intercommunal
POS	Le document d'urbanisme est un plan d'occupation des sols
PSMV	Le document est un plan de sauvegarde et de mise en valeur

Type énuméré : <EtatDocumentType>		
Définition	Forme du document d'urbanisme au regard de sa procédure ou de son annulation contentieuse.	
Code	Libellé	Définition
01	En cours de procédure	Le document est en cours de procédure quand une procédure a été engagée (prescrite) mais qu'aucune décision d'approbation n'a encore été prise
02	Arrêté	Le projet de document est finalisé et arrêté par une première décision officielle qui vient valider son périmètre d'application. Le document n'est pas applicable.
03	Opposable	Le document est approuvé par l'autorité publique compétente et a fait l'objet de toutes les transmissions et publicités nécessaires.
04	Annulé	Le document a été annulé par une décision de justice. Le document précédent s'applique sous réserve de n'être pas devenu illégal entre temps. A défaut de PLU ou de carte communale, le règlement national d'urbanisme (RNU) s'applique.
05	Remplacé	Le document n'est plus en vigueur et a été remplacé suite à une nouvelle procédure
06	Abrogé	Le document est annulé par décision de l'autorité publique compétente.
07	Approuvé	L'approbation a été prononcée et a donné lieu à une délibération de l'autorité compétente, mais le document n'a pas encore fait l'objet de toutes les transmissions et publicités nécessaires.
08	Partiellement annulé	Le document a été partiellement annulé par une décision de justice
09	Caduc	Le document est rendu caduc par la réglementation

Type énuméré : <ReferentielSaisieType>		
Définition	Référentiel cadastral utilisé lors de la numérisation des documents graphiques	
Code	Libellé	Définition
01	PCI	Plan Cadastral Informatisé
02	BD Parcellaire	BD Parcellaire
03	RPCU	Représentation parcellaire cadastrale unique
04	Référentiel local	Référentiel local, propre à la collectivité, réputé plus détaillé et précis que le référentiel cadastral

Type énuméré : <ProcedureUrbaType>	
Définition	Désignation de la dernière procédure d'urbanisme du PLU
Remarque : n° correspond au numéro de la procédure. Exemple : MS2 : Modification simplifiée n°2	

Code	n°	Libellé
E		Elaboration
MC	x	Mise en compatibilité (exemple : MC3 correspond à la troisième procédure de mise en compatibilité)
MJ	x	Mise à jour (exemple : MJ4 correspond à la quatrième procédure de mise à jour)
M	x	Modification de droit commun (exemple : M5 correspond à la cinquième procédure de modification)
MS	x	Modification simplifiée (exemple : MS1 correspond à la première procédure de modification simplifiée)
R		Révision
RS	x	Révision simplifiée (art. L.153-34) (exemple : RS4 correspond à la quatrième procédure de révision simplifiée)
A		Abrogation